

DELIBERATION**COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2021****2021-03-02****Objet : Délégation du Comité syndical au président – Compte rendu des décisions prises.**

L'an deux mille vingt et un, le 7 avril, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 1^{er} avril 2021, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Gérard THEPAUT, président élu.

Présents : MM. François ARS, Christophe BROHAN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Denis LE RALLE, Mme Armelle MANCHEC, MM Christian SEBILLE, Gérard THEPAUT, Joël TRIBALLIER.

Distanciel : Mme Laëtitia DUMAS, MM, Pascal BARRET, Thierry EVENO, Samuel FERET, Michel GUERNEVE, Pascal GUIBLIN, Loïc LE TRIONNAIRE, Alban MOQUET, François MOUSSET.

Absents : MM Régis FACCHINETTI, Claude LE JALLÉ, Jean-Pierre RIVOAL.

Pouvoirs : MM Patrice LEPENHUIZIC a donné pouvoir à Joël TRIBALLIER, Roland TABART a donné pouvoir à Gérard THEPAUT.

Quorum : 18 délégués présents ; le quorum (13 délégués) est atteint.

Le président présente le rapport suivant :

Par délibération n° D-2020-04-07 du 30 septembre 2020, le Comité Syndical a décidé, conformément aux dispositions combinées des articles L.5211-2, L5211-10, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déléguer au Président des attributions dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Comité syndical des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Les décisions prises par le Président sont les suivantes :

Marchés publics ou contrats conclus à titre onéreux d'un montant inférieur ou égal à 90 000,00 € H.T et supérieur 5 000 € HT (NB : des commandes de valeur inférieure ou égale à 5 000 € HT peut également figurer ci-dessous).

SITE OU ACTIVITE	Objet	Titulaire	Montant H.T.
SIEGE	Abonnement Panorapresse France	OUEST FRANCE	1296,00 €
SIEGE	Evolution sur site Internet + développement + modification modèle de pages (5 jours)	CREATEUR D'IMAGE	2000,00 €
SIEGE	Plaquettes du centre de tri – Impression de 4000 exemplaires	CLOITRE	1979,00 €

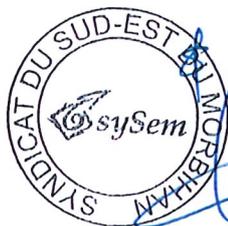
SIEGE	Siège SYSEM - Peinture en lettre sur mur extérieur (4 x 8m)	TRISTAN GESRET	3030,00 €
LIMERZEL	Site de Limerzel : Panneaux + signalétique au sol « cédez le passage »	DECOR ENSEIGNE	921,00 €
SIEGE	Diffusion radio : 4 périodes sur l'année 2021 – soit 248 messages diffusés - soit 248 messages tri des masques, tri du verre, tri textile / masques)	REGIE RADIO REGION	8179,35 €
VENESYS	Suivi et gestion d'une zone naturelle / AMO (Bon de commande n° 03)	SYNERGIS ENVIRONNEMENT	2400,00 €
	Suivi et gestion d'une zone naturelle (2020-2023) : Exécution du plan de gestion et entretien d'espaces verts (Bon de commande n° 2)	OCRE	4194,00 €

Il est proposé au Bureau Syndical de **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Président par délégation du Comité syndical.

Vote :

Votants :	18
Voix contre :	0
Abstentions :	0
Voix pour :	18

Pour extrait conforme



Le Président,
Gérard THÉPAUT